BUDGET PRINCIPAL / COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 610 habitants (chiffres INSEE à compter du 1er janvier 2021).
Depuis le 1er janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une nouvelle école maternelle, qui compte trois classes depuis la rentrée 2021-2022, située rue de Montbouy ;
- Une école élémentaire, qui compte sept classes depuis la rentrée scolaire 2021-2022, située rue de Montbouy.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.
En juin 2018, l'ONF a annoncé son désengagement pour la gestion du site de l'arboretum national des Barres, et notamment de ses missions d'accueil du public à l'issue de la saison touristique, compromettant la pérennité du site important pour la Commune et pour l'Est du Département du Loiret. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, compétente en matière de promotion touristique, a repris la gestion du site de l'arboretum en 2019.

II/ Priorités du Budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 avait été construit en fonction des priorités suivantes :

- La fin des opérations budgétaires relatives à la construction de l'école maternelle et à l'aménagement du parking en centre-bourg,
- L'inscription de projets de mandat de la nouvelle équipe municipale, comme la mise en place de la vidéoprotection, le renforcement du service de police municipale avec le recrutement d'un nouveau policier municipal, etc.,
- La réalisation des projets d'équipement sans recourir à l'emprunt, compte-tenu du niveau d'endettement de la Commune, du niveau de trésorerie et des projets importants à venir ultérieurement sur le mandat,
- L'utilisation du levier fiscal, avec une augmentation prévisionnelle des taux des impôts locaux de 1% afin de compenser les baisses constatées, lors du précédent mandat, des recettes de la Commune,
- L'exécution du budget devra répondre à l'objectif de maitrise des dépenses de fonctionnement (sur la base du compte administratif 2020), pour permettre le maintien des capacités d'autofinancement.

III/ Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement

Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitres budgétaires	CA 2020	CA 2021
011- Charges de gestion	458 486.71 €	596 119.33 €
012- Charges de Personnel	851 514.37 €	869 423.81 €
014- Atténuation de produits	0.00 €	0.00 €
65- Autres charges de gestion	110 150.69 €	121 465.88 €
66- Charges financières	36 102.38 €	31 825.39 €
67- Charges exceptionnelles	3 990.52 €	0.00 €
042- Opération d'ordre de transfert	150 000.00 €	50 500.00 €
Total Dépenses	**1 610 244.67 €**	**1 675 634.41 €**

Recettes

Chapitres budgétaires	CA 2020	CA 2021
70- Vente de produits fabriqués	97 101.38 €	130 253.65 €
73- Impôts et taxes	1 380 738.59 €	1 345 003.57 €
74- Dotations et subventions	393 727.69 €	475 736.27 €
75- Autres produits de gestion	36 762.80 €	43 594.88 €
13- Remboursement sur rémunération	24 412.08 €	10 408.29 €
77- Produits divers	0.00 €	530.69 €
78- Reprise amortissements / provisions	100 000.00 €	100 000.00 €
042- Opération d'ordre de transfert	0.00 €	5 800.00 €
Total Recettes	**2 032 742.54 €**	**2 111 327.35 €**
Résultat de l'exercice	**422 497.87 €**	**435 692.94 €**
Résultat de l'exercice avec N-1	**769 906.41 €**	**778 738.65 €**

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2020 sont en hausse (+ 80 000 euros environ), avec notamment le fonctionnement des services scolaires et périscolaires sur une année complète et la reprise d'une provision semi-budgétaire de 100 000 euros.
La conservation d'un excédent reporté stable sur l'exercice 2021 permet d'obtenir un résultat 2021 à affecter sur l'exercice 2022 à hauteur de 778 738.65 euros (+ 10 000 euros environ).

Concernant les recettes de fonctionnement 2021, hors reprise des provisions et résultat reporté, les points principaux à souligner sont les suivants :

- Hausse des ventes de produits (chap. 70), avec le fonctionnement des services sur une année complète (97 101.38 euros), la mise à disposition des services communaux (23 807.33 euros) et les concessions dans le cimetière (9 872 euros).
- Baisse des recettes liées aux impôts et taxes (chap. 73), avec la baisse du produit de taxe foncière suite à l'abattement sur les valeurs locatives des établissements industriels (compensée par une dotation de l'état au chap.74), du produit de la taxe sur l'électricité et du fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales.
- Hausse des dotations et subventions (chap. 74), avec notamment le versement des allocations compensatrices pour la baisse de produit de taxe foncière suite à l'abattement sur les valeurs locatives des établissements industriels (129 633 euros), la légère hausse de la dotation de solidarité rurale (+10 000 euros) et les différentes aides de l'état (12 375 euros).
- Baisse des remboursements sur rémunération (chap. 13), dont le montant perçu est lié aux absences pour maladie des agents, et permet de compenser l'augmentation de la masse salariale en cas de remplacement,
- Hausse des recettes liées aux autres produits de gestion (locations, etc.), avec notamment des remboursements de l'assurance suite à des sinistres sur bâtiments.

Dépenses de fonctionnement

A périmètre constant, les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse sur l'exercice 2021, et s'établiront à 1 618 834.41 euros, contre 1 460 244.67 euros en 2020, notamment en raison d'une hausse importante du chapitre 011 des charges à caractère général. Néanmoins, la baisse des dépenses inscrites au chapitre des opérations d'ordre de transfert entre sections permettra de clôturer les dépenses à hauteur de 1 675 6340.41 euros.

- Hausse des charges à caractère général (+ 137 637.32 euros) avec le fonctionnement des services scolaires et périscolaires sur une année complète, un contrat d'entretien du stade (+ 26 022 euros), des travaux sur des bâtiments non prévus (+ 29 846.05 euros),
- Très légère hausse des charges de personnel (chap.012), avec un recours au personnel extérieur, le renforcement de l'encadrement de la pause méridienne pour le développement d'un programme d'activités, un contrat d'apprentissage petite enfance à l'école maternelle,
- Légère hausse des autres charges de gestion (chap. 65), avec le versement des indemnités du maire et des adjoints sur une année complète, le maintien du niveau de subvention aux associations, et l'augmentation de la subvention au C.C.A.S.,
- Baisse des charges financières (chap. 66), qui retrace le remboursement des intérêts des emprunts,

- Baisse des opérations d'ordre entre sections (chap. 042), avec l'abondement d'une provision déjà constituée de 50 000 euros, une provision de 500 euros pour dépréciation des actifs circulants, et la cession d'une immobilisation (ancien véhicule des services techniques).

Section d'Investissement

Dépenses

Chapitres budgétaires	CA 2020	CA 2021
15- Provisions risques et charges	100 000.00 €	0.00 €
16- Emprunts et dettes	446 911.96 €	147 476.82 €
20- Immobilisations incorporelles	11 220.00 €	7 246.80 €
21- Immobilisations corporelles	106 057.97 €	460 798.07 €
23- Immobilisations en cours	251 692.77 €	215 499.83 €
040- Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	5 800.00 €
041- Opérations patrimoniales	0.00 €	37 730.72 €
Total Dépenses	**915 882.70 €**	**874 552.24 €**

Recettes

Chapitres budgétaires	CA 2020	CA 2021
10- Dotations, fonds divers	841 278.72 €	487 367.14 €
13- Subventions d'investissement	176 711.70 €	98 193.57 €
16- Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €
23- Immobilisations en cours	12.04 €	0.00 €
040- Opérations d'ordre de transfert	0.00 €	6 300.00 €
041- Opérations patrimoniales	0.00 €	37 730.72 €
Total Recettes	**1 018 002.46 €**	**629 591.43 €**
Résultat de l'exercice	**102 119.76 €**	**-244 960.81 €**
Résultat de l'exercice avec N-1	**316 994.83 €**	**72 034.02 €**

Restes à Réaliser - Section d'investissement

Dépenses

Chapitres budgétaires	Montant
20- Immobilisations incorporelles	2 994,00 €
21- Immobilisations corporelles	58 303.91 €
23- Immobilisations en cours	21 399.94 €
Total RàR Dépenses	82 697.85 €

Recettes

Chapitres budgétaires	Montant
13- Subventions d'investissement	72 950.90 €
Total RàR Recettes	72 950.90 €
Solde des restes à réaliser 2021	**-9 746.95 €**

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement 2021 sont en forte baisse par rapport à 2020. Pour rappel, l'opération de construction de l'école maternelle était inscrite en totalité sur l'exercice 2019, et l'exercice 2020 avait vu le versement du produit du FCTVA sur les dépenses réalisées pour l'école, à hauteur de 350 000 euros.

- Les dotations et fonds divers sont en baisse significative, avec le versement du FCTVA sur les dépenses réalisées en 2020 qui n'étaient pas importantes compte-tenu du contexte sanitaire et du vote du budget en juillet 2020. L'affectation d'une partie du résultat 2020 en excédents de fonctionnement capitalisés s'est établi à 426 860.70 euros.
- Les subventions d'investissement sont également en baisse, s'établissement à 98 193.57 euros.
- Une sortie d'actif de l'inventaire a été réalisée à hauteur de 6 300 euros (vente d'un véhicule des services techniques).
- Des écritures d'ordre ont été réalisées pour intégrer des frais d'études réalisés sur les exercices antérieurs sur des comptes d'immobilisations, à hauteur de 37 730.72 euros, qui correspondaient notamment aux études préalables pour la construction de l'école maternelle, la mise aux normes d'accessibilité du patrimoine communal.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement 2021 sont relativement stable par rapport à 2020, et s'établissent à 874 552.24 euros.
Le remboursement du capital de la dette (chap. 16) est en forte baisse par rapport à 2020 qui avait vu le remboursement intégral de l'emprunt relais de 300 000 euros, réalisé en 2019 pour le financement de la construction de l'école maternelle.
Une sortie d'actif de l'inventaire a été réalisée à hauteur de 6 300 euros (vente d'un véhicule des services techniques).

Des écritures d'ordre ont été réalisées pour intégrer des frais d'études réalisés sur les exercices antérieurs sur des comptes d'immobilisations, à hauteur de 37 730.72 euros, qui correspondaient notamment aux études préalables pour la construction de l'école maternelle, la mise aux normes d'accessibilité du patrimoine communal

Les principales dépenses d'investissement, réalisées (ou restant engagées) sur les chapitres 20-21-23 (hors AP/CP) sont les suivantes :

- Acquisitions foncières pour le projet d'aménagement du Terrain des Moutons : 190 759,54 euros
- Plantations diverses (site des écoles, pointe nord, parking, cimetière, etc.) : 19 394,83 euros
- Installation de jeux pour enfants : 10 262,40 euros
- Sécurisation des accès Hôtel de ville : 1 889,90 euros
- Acquisition et pose d'une nouvelle chaudière au cabinet médical : 4 482 euros
- Installation de cuves de récupération d'eaux de pluie (gymnase et château) : 52 152 euros
- Acquisition d'une remorque citerne pour les services techniques : 6 109,04 euros
- Sirène d'alerte de la population : 14 658 euros
- Rénovation du local espaces verts site des services techniques : 21 538,44 euros
- Rénovation des portes de secours du gymnase : 22 736,88 euros
- Travaux sur réseau d'eaux pluviales : 8 378,64 euros
- Aménagement de la voirie rue Le Brecq : 14 328,90 euros
- Réalisation d'un plateau ralentisseur devant le site des écoles : 29 975,40 euros
- Aménagement du carrefour rue de Vilmorin / rue de Verdun : 11 844,89 euros
- Aménagement d'un chemin d'accès aux Vignes : 3 565,44 euros
- Aménagement de la voirie route de Bellevue : 1 664,40 euros
- Aménagement de « bateaux » rue de Montbouy : 3 034,06 euros
- Acquisition de panneaux de signalisation routière : 8 574,80 euros
- Aménagement rue des Moulinards (marquage au sol et trottoirs) : 5 508,66 euros
- Reprise de voirie rue du Gué Colas : 14 376,07 euros
- Mat de signalisation place du marché : 819,72 euros
- Arrosage intégré au stade de football : 16 595,28 euros
- Rénovation de poteaux incendie : 1 073,84 euros
- Acquisition d'un véhicule pour les services techniques : 16 559,96 euros
- Ouverture de la 7ème classe école élémentaire (informatique et mobilier) : 6 883,59 euros
- Informatique pour les services : 3 390,40 euros
- Mobilier pour la médiathèque communale : 457,07 euros
- Mobilier pour l'école maternelle : 2 813,18 euros
- Acquisition de matériel pour les services techniques : 4 329,69 euros
- Acquisition et installation de défibrillateurs (mairie et site des écoles) : 4 559 euros
- Acquisition d'aspirateurs pour les services : 1 280,86 euros
- Acquisition d'électroménagers école maternelle : 661,98 euros
- Acquisition de caméra de visioconférence : 1 590 euros
- Acquisition d'un panneau lumineux : 8 976 euros
- Acquisition d'arceaux vélo : 1 941,60 euros
- Acquisition de caméras piétons pour la police municipale : 742,94 euros
- Acquisition d'une sono avec micros pour les manifestations : 509 euros
- Aménagement du parking rue Aristide Briand : 10 879,94 euros
- Solde construction de l'école maternelle : 70 389,86 euros
- Solde Ad'AP château : 7 005,60 euros
- Mise en place sanitaires place de la république : 41 053,90 euros
- Aménagement de l'avenue de la gare : 108 083,84 euros

Trois AP/CP avaient été ouvertes sur le budget primitif 2021 au chapitre 23 (immobilisations en cours) ; leurs exécutions sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

N° AP et libellé	Montant AP	CP 2021	Réalisé 2021	CP 2022
AP 2021-01 Vidéoprotection	252 600.00 €	136 600.00 €	14 495,63 €	120 000.00 €
AP 2021-02 Hôtel de Ville	150 000.00 €	60 000.00 €	5 206,20 €	90 000.00 €
AP 2021-03 Etang du Gué Mulet	200 000.00 €	100 000.00 €	3 078,00 €	100 000.00 €

IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2021	CA 2021	RàR 2021
Dépenses	1 830 970.12 €	957 901.76 €	87 610.28 €
Recettes	1 830 970.12 €	1 418 825.66 €	72 950.90 €
Section de fonctionnement	**BP 2021**	**CA 2021**	**RàR 2021**
Dépenses	2 584 164.14 €	1 850 291.16 €	0.00 €
Recettes	2 584 164.14 €	2 808 274.07 €	0.00 €
Total des Dépenses	**4 415 134.26 €**	**2 808 192.92 €**	**87 610.28 €**
Total des Recettes	**4 415 134.26 €**	**4 227 099.73 €**	**72 950.90 €**
Solde	**0.00 €**	**1 418 906.81 €**	**-14 659.38 €**

V/ Niveaux d'Epargne Brute et d'Epargne Nette

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Excédent de fonctionnement reporté N-1	352 325,38 €	347 408,54 €	343 045,71 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 990 400,30 €	2 032 742,54 €	2 005 527,35 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 342 725,68 €	2 380 151,08 €	2 454 373,06 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 511 931,88 €	1 460 244,67 €	1 618 834,41 €
Marge brute ou épargne de gestion	**830 793,80 €**	**919 906,41 €**	**835 538,65 €**
Frais financier DF chapitre 66	32 060,82 €	36 102,38 €	31 825.39 €
Epargne brute	**798 732,98 €**	**883 804,03 €**	**803 713,26 €**
Capital de la dette DI chapitre 16	108 863,29 €	446 911,96 €	147 476,82 €
Epargne nette	**689 869,69 €**	**436 892,07 €**	**656 236,44 €**

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre, d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

La comparaison des comptes administratifs 2020 et 2021 montre une hausse de l'épargne nette qui s'établit à 656 236.44 euros, retrouvant presque le niveau d'épargne nette du compte administratif 2019.
Pour rappel, la commune avait remboursé en intégralité en 2020 le capital de l'emprunt-relais de 300 000 euros contracté en 2019 pour l'opération de construction de l'école maternelle, grâce au reversement du FCTVA perçu suite aux travaux de construction de l'école maternelle.

VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Les emprunts contractés par la Commune correspondent aux trois opérations d'équipements suivantes :

- Construction de la médiathèque communale : emprunt de 500 000 euros / extinction en juillet 2026

- Extension et rénovation de l'école élémentaire : 3 emprunts pour un montant total d'1 200 000 euros, détaillés ci-après :

  - Emprunt de 600 000 euros / extinction en février 2034
  - Emprunt de 300 000 euros / extinction en mai 2034
  - Emprunt de 300 000 euros / extinction en février 2029

- Construction de l'école maternelle : emprunt d'1 000 0000 euros / extinction en août 2039

La Commune a remboursé en 2020 le capital de l'emprunt-relais contracté pour la construction de l'école maternelle, d'un montant de 300 000 euros, permettant ainsi de réduire le poids de la dette constaté à la clôture de l'exercice 2019.

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Capital restant dû au 01/01/N	1 158 551,18 €	2 349 687,89 €	1 902 755,93 €
Remboursement capital de la dette	108 863,29 €	446 911,96 €	147 476,82 €
Nouvel emprunt	1 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	2 349 687,89 €	1 902 775,93 €	1 755 279,11 €
Variation de l'encours			
Encours de la dette en € / habitant	911,44 €	729,03 €	668,16 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	1,18	0,94	0,88
Poids de la dette en années d'épargne brute	2,94	2,15	2,18

Pour information, l'encours moyen national de la dette en 2020 se montait à 957 € par habitant.

VII/ Taux d'imposition

Les taux d'imposition communaux votés pour l'exercice 2021 s'établissaient comme suit :

Taxes locales	Nogent sur Vernisson Taux 2021	Taux départemental Moyen 2021	Taux national Moyen 2021
Taxe foncière (bâti)	31,32	47,54	37,72
Taxe foncière (non bâti)	27,96	45,86	50,14

VIII/ Principaux ratios

Informations financières / Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	639.59
Produits des impositions directes / population	261.64
Recettes réelles de fonctionnement / population	806.72
Dépenses d'équipement brut / population	261.89
DGF / population	99.54
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	52.08 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	86.29 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32.46 %

IX/ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel (chapitre budgétaire 012) sont stables entre les exercices 2020 et 2021.

Les effectifs de la Collectivité s'établissent au 31 décembre 2021, comme suit :

Emplois permanents au 31 décembre 2021

Grades	Catég	Emplois budgétaires en ETP			Effectifs pourvus en ETP		
		TC	TNC	Total	Titul	Non Titul	Total
Filière administrative		**4**	**1,6**	**5,6**	**2,8**	**0**	**2,8**
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint ppl 2ème classe	C	1	0,8	1,8	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	0,8	1,8	1,8	0	1,8

Filière technique		**9**	**4.92**	**13,92**	**11.06**	**0**	**11.06**
Agent de maitrise principal	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint ppl 2ème classe	C	2	0,84	2,84	1,84	0	1,84
Adjoint technique	C	5	4.08	9.08	7.22	0	7.22
Filière sociale		**2**	**0,51**	**2,51**	**2**	**0**	**2**
Atsem 1ère classe	C	2	0,51	2,51	2	0	2
Filière culturelle		**2**	**0**	**2**	**1**	**0**	**1**
Assistant de conservation	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Filière animation		**1**	**0,34**	**1,34**	**1,34**	**0**	**1,34**
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint animation	C	0	0,34	0,34	0,34	0	0,34
Filière police		**2**	**0**	**2**	**2**	**0**	**2**
Brigadier-Chef de PM	C	2	0	2	2	0	2
Total général		**20**	**7.37**	**27.37**	**20.20**	**0**	**20.20**

Agents non titulaires au 31 décembre 2021

Sur emplois non permanents	**Catég**	**ETP**	**Observations**
Adjoint technique	C	0.35	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.86	Besoins Services Enfance Jeunesse + Entretien des locaux
Adjoint technique	C	0,15	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.15	Besoins Service Enfance Jeunesse
Adjoint technique	C	0.30	Besoins Services Enfance Jeunesse + Entretien des locaux
Adjoint administratif	C	0.80	Contrat Parcours Emploi Compétences
Apprenti Petite Enfance	C	1	Contrat d’apprentissage Ecole maternelle
Apprenti paysagiste	C	1	Contrat d'apprentissage aux Services Techniques